

# Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson

<b>A. Généralités</b>	<b>1</b>
1. Définitions	1
2. Champ d'application et relations entre les parties	1
3. Qualité de l'Utilisateur	1
4. Contact	1
<b>B. Utilisation des services</b>	<b>1</b>
5. Objet	1
6. Droit d'utilisation	1
7. Services de tiers	1
8. Restrictions d'utilisation	1
9. Utilisation licite et comportements interdits	2
10. Sécurisation	2
<b>C. Durée, suspension et résiliation</b>	<b>2</b>
11. Durée du droit d'utilisation	2
12. Dettes échues du client	2
13. Résiliation par l'Utilisateur	2
14. Conséquences de la résiliation	2
<b>D. Vie privée et protection des données</b>	<b>2</b>
15. Protection des données à caractère personnel	2
16. Perte involontaire de données	2
17. Transférabilité des données	2
<b>E. Documentation et assistance</b>	<b>2</b>
18. Assistance aux Utilisateurs	2
19. Documentation des Services	2
20. Confidentialité	2
<b>F. Garantie et responsabilité</b>	<b>2</b>
21. Pas de garantie pour le fonctionnement des Services	2
22. Pas de garantie pour la compatibilité, la performance ou la pertinence de l'Application	2
23. Responsabilité	2
<b>G. Garantie et conflits</b>	<b>2</b>
24. Garantie en cas d'infractions par l'Utilisateur	2
25. Traitement des plaintes	2
26. Règlement extrajudiciaire des litiges de consommation	2
27. Droit applicable et tribunal compétent	3
<b>H. Divers</b>	<b>3</b>
28. Modification de la Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson	3
29. Pas de renonciation à des droits	3
30. Nullité	3

## A. Généralités

### 1. Définitions

- 1.1 'Application' signifie une ou plusieurs applications et/ou sites web de Renson.
- 1.2 'Consommateur' signifie tout Utilisateur qui est une personne physique et les Services exclusivement utilisés à des fins non professionnelles.
- 1.3 'Service(s)' signifie les services que Renson met à votre disposition via l'Application.
- 1.4 'Prestataire de services' ou 'Renson' signifie la partie décrite dans l'art. 2.1 ;
- 1.5 'Utilisateur', 'Vous' ou 'Votre/Vos' signifie toute personne physique ou morale qui achète les Services.
- 1.6 'Données' signifie toutes les données immatérielles sur l'Application de Renson, en particulier, mais sans s'y limiter, les données à caractère personnel (de soi-même et de tiers), documents, photos, fichiers, etc.
- 1.7 'Législation sur la protection des données' signifie, jusqu'au 24/05/2018 inclus, la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 08/12/1992 et ses arrêtés d'exécution, et à partir du 25/05/2018, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et ses lois et arrêtés d'exécution.
- 1.8 'Droit de propriété intellectuelle' signifie les droits de brevet, les droits des marques (enregistrés ou non), les dénominations commerciales, les droits d'auteur (y compris, mais sans s'y limiter, les droits sur les programmes informatiques et les banques de données), le droit sui generis pour les banques de données, les droits des dessins et des modèles, et tout droit y lié dans le monde, ainsi que le droit de demander la protection où que ce soit dans le monde pour ces droits.
- 1.9 'Client' signifie la personne physique ou morale qui répond du paiement des Services vis-à-vis de Renson. La personne du Client et l'Utilisateur peuvent être identiques, mais aussi différents (p. ex. une entreprise qui achète les Services pour ses collaborateurs).
- 1.10 'Parties' signifie le Prestataire de services et l'Utilisateur.
- 1.11 'Professionnel' signifie tout Utilisateur qui n'est pas un Consommateur.
- 1.12 'Convention' signifie la relation contractuelle entre les Parties, telle que visée à l'article 2.2.

### 2. Champ d'application et relations entre les parties

- 2.1 L'Application à laquelle se rapporte la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson vous est proposée par Renson Ventilation SA, ayant son siège social Industriezone 2 Vijverdam, Maalbeekstraat 10 à B-8790 Waregem et inscrite à la BCE sous le numéro 0462.152.837
- 2.2 Sauf disposition expresse contraire, les conditions et modalités applicables à toutes les Applications mises à disposition par Renson sont régies par la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson.
- 2.3 La relation contractuelle entre les Parties est régie par :
  - la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson ;

- la déclaration de confidentialité concernée. Vous pouvez télécharger une copie de cette déclaration de confidentialité à la page suivante : [www.renson.eu/privacy](http://www.renson.eu/privacy). Les documents susmentionnés font partie intégrante de la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson. En acceptant cette Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson, vous vous déclarez également d'accord avec le contenu de la déclaration de confidentialité pertinente. En cas d'éventuelles contradictions entre ces documents, la hiérarchie suivante est appliquée :

- Déclaration de confidentialité ;
- Convention d'utilisation.

2.4 Outre la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson, des conditions spécifiques peuvent également s'appliquer à certains Utilisateurs, et ce, en fonction des arrangements pris avec le Client. En pareil cas, ces conditions spécifiques ont la priorité sur la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson.

2.5 L'utilisation de fonctionnalités optionnelles dans l'Application peut également être soumise à des déclarations de confidentialité supplémentaires de l'Utilisateur.

2.6 Les éventuelles conditions du Client ou de l'Utilisateur ne sont pas d'application.

### 3. Qualité de l'Utilisateur

3.1 Diverses dispositions dans la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson s'appliquent exclusivement au Consommateur ou au Professionnel. Les dispositions dans lesquelles le terme 'Consommateur' est employé ne s'appliquent pas à une utilisation par un Professionnel. Les dispositions dans lesquelles le terme 'Professionnel' est employé ne s'appliquent pas à une utilisation par le Consommateur. Les dispositions dans lesquelles il est à nouveau renvoyé à l'Utilisateur s'appliquent tant au Consommateur qu'au Professionnel.

### 4. Contact

4.1 Vous pouvez contacter Renson comme suit :

- Adresse : Industriezone 2 Vijverdam, Maalbeekstraat 10, B-8790 Waregem ;
- Tél. : +32 56 62 71 +32 56 62 71 1111 ;
- Courriel : [info@renson.be](mailto:info@renson.be) ;
- Web : [www.renson.eu](http://www.renson.eu).

## B. Utilisation des services

### 5. Objet

5.1 Les Services vous sont fournis dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la conclusion du contrat. Les Services ont un caractère évolutif et peuvent être modifiés pendant la durée de la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson et d'après l'avis exclusif de Renson par :

- l'ajout de fonctionnalités ;
  - la suspension de fonctionnalités ;
  - l'adaptation ou la modification de fonctionnalités ;
  - L'absence de soutien ou la non-mise à disposition des Services.
- Renson informera l'Utilisateur de tels ajouts, suspensions et adaptations dans un délai raisonnable par le biais de l'Application ou d'une communication distincte.

### 6. Droit d'utilisation

6.1 Renson accorde à l'Utilisateur un droit d'utilisation de l'Application non exclusif, non cessible et non sous-licenciable.

6.2 L'Utilisateur accepte que le contenu et les fonctionnalités de l'Application et des Services puissent évoluer comme décrit à l'art. 5.1. Si les fonctionnalités évoluent, l'Utilisateur ne dispose, le cas échéant, à l'égard de Renson, d'aucune action visant à obtenir un dédommagement ou visant à maintenir certaines fonctionnalités ou ayant un autre objet.

6.3 Sauf convention contraire dans le cadre de la relation client, la fourniture de services à l'utilisateur ne comprend jamais de services d'entretien, d'assistance ou de formation.

### 7. Services de tiers

7.1 Si et pour autant que Renson fournisse à l'Utilisateur des services de tiers, un accès à ceux-ci ou un lien vers ceux-ci, les conditions de licence du ou des tiers s'appliqueront à ces Services.

7.2 En acceptant la présente Convention d'utilisation, l'Utilisateur accepte nécessairement aussi les éventuelles conditions de licence de tiers fournisseurs de logiciels. La Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson reste également d'application aux Services de tiers, mais en cas de conflits entre les diverses dispositions contractuelles, les conditions de licence de tiers ont la priorité sur la Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson.

### 8. Restrictions d'utilisation

8.1 L'utilisation des Services peut être limitée conformément aux accords de la relation client. L'Utilisateur peut s'adresser au Client s'il souhaite plus d'informations à ce sujet.

8.2 Si les Services peuvent être utilisés exclusivement ou ne peuvent être utilisés en combinaison avec certains systèmes ou applications, en particulier, mais sans s'y limiter, certains types de navigateurs ou systèmes d'exploitation mobiles (iOS, Android, Windows Phone, etc.), l'utilisateur ne peut faire valoir aucun droit en ce qui concerne l'utilisation sur un système ou une application non soutenue.

8.3 Renson peut exiger que l'Utilisateur n'utilise pas les Services avant de s'être enregistré auprès de Renson et d'avoir demandé et obtenu un ou plusieurs codes d'accès ou d'identification (mots de passe, codes d'identification, etc.).

8.4 Renson a toujours le droit de prendre des mesures techniques contre l'abus des Services. Cela peut entraîner une modification de la procédure de connexion.

8.5 Il est strictement interdit à l'Utilisateur de supprimer ou de contourner les mesures techniques destinées à protéger les Services. Il est également interdit à l'Utilisateur d'utiliser les Services à des fins autres que celles visées dans le cadre de la relation client.

8.6 L'Utilisateur ne peut en aucun cas vendre, louer, prêter, céder, donner en leasing, etc. les Services, les supports matériels fournis et les éventuels certificats délivrés (par voie électronique ou sur papier) ou les grever d'un droit quelconque.

## 9. Utilisation licite et comportements interdits

9.1 Lors de l'utilisation des Services, l'Utilisateur est tenu de respecter toute la réglementation applicable à ses activités, en particulier, mais sans s'y limiter, toute la législation relative aux droits de propriété intellectuelle et aux pratiques commerciales, la législation relative à la protection des données et le droit pénal.

9.2 Sans préjudice de la disposition contenue à l'art. 9.1, l'Utilisateur est tenu de s'abstenir :

- de poser des actes illégaux ;
- de s'approprier l'identité d'un tiers ;
- de diffuser un contenu ou des messages qui nuisent ou peuvent nuire aux intérêts de Renson.

## 10. Sécurisation

10.1 Chaque Utilisateur est responsable de la protection et de la sécurisation de ses données de connexion, en particulier, mais sans s'y limiter, le nom d'utilisateur et le mot de passe.

10.2 Il est interdit à l'Utilisateur de céder les données de connexion à un tiers. En cas de diffusion de ces données de connexion ou de constat d'une utilisation non autorisée des données de connexion, l'Utilisateur est tenu d'immédiatement le signaler à Renson (voir art. 4 pour les coordonnées).

10.3 Pour des raisons de sécurité, il est en outre interdit à l'Utilisateur de communiquer ses données de connexion à Renson ou à tout tiers (par exemple en cas de fourniture d'une aide, voir art. 18).

## C. Durée, suspension et résiliation

### 11. Durée du droit d'utilisation

11.1 L'Utilisateur a le droit d'utiliser les Services pour une durée indéterminée.

### 12. Dettes échues du Client

12.1 Renson a le droit de suspendre la fourniture des Services si le Client ne paie pas ses dettes échues, et ce, sans communication préalable à ce sujet à l'Utilisateur.

### 13. Résiliation par l'Utilisateur

13.1 L'Utilisateur peut à tout moment suspendre l'utilisation des Services. Il peut arrêter son compte d'utilisateur via les paramètres de son compte ou, à défaut d'une telle fonctionnalité, via une demande à cette fin adressée à Renson.

### 14. Conséquence de la résiliation

14.1 L'Utilisateur déclare avoir connaissance du fait qu'à la fin des droits d'utilisation sur les Services et après l'expiration du délai de préavis visé à l'art. 14.1, toutes les données seront définitivement supprimées de l'Application.

14.2 Renson n'est pas tenue d'ensuite mettre les données à disposition à la demande de l'Utilisateur, ni ne peut en aucun cas être tenue responsable de la suppression de ces données.

## D. Vie privée et protection des données

### 15. Protection des données à caractère personnel

15.1 En ce qui concerne les communications légalement obligatoires conformément à la législation relative à la protection des données, Renson renvoie aux déclarations de confidentialité pour ses Applications qui figurent sur [www.renson.eu/privacy](http://www.renson.eu/privacy).

### 16. Perte involontaire de données

16.1 Renson ne donne aucune garantie en ce qui concerne la conservation des données et ne garantit pas non plus que toutes les Données seront conservées dans leur intégralité pendant la durée du droit d'utilisation. Vu la nature des Services, l'Utilisateur accepte qu'une perte de Données est toujours possible, même si Renson tente de l'éviter au maximum. L'Utilisateur sauvegardera dès lors toujours sur son propre système ou sur un système de son choix les Données qu'il place sur l'Application.

### 17. Transférabilité des Données

17.1 Sans préjudice des dispositions légales en la matière, l'Utilisateur n'a pas le droit de demander à Renson le transfert de ses données, en particulier, sans s'y limiter, en cas de résiliation du Contrat conformément à l'art. 12.

## E. Documentation et assistance

### 18. Assistance d'Utilisateurs

18.1 Si la fourniture de services d'assistance a été convenue avec l'Utilisateur, l'Utilisateur peut s'adresser à Renson via les coordonnées mentionnées à l'art. 4.

### 19. Documentation des Services

19.1 Renson n'est pas tenue de mettre la documentation (*knowledge base*, fonction d'aide, etc.) à la disposition de l'Utilisateur.

19.2 Si Renson met la documentation à la disposition de l'Utilisateur, celle-ci ne sera sans aucune garantie.

### 20. Confidentialité

20.1 Les Parties veillent à ce que toutes les données reçues de l'autre Partie restent confidentielles et s'abstiendront de publier ces données de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement sans l'accord de l'autre Partie. Cela vaut en particulier, mais sans s'y limiter, pour les documents qualifiés de « confidentiels », ainsi que pour les documents internes à l'entreprise qui se rapportent à des secrets d'affaires, à des stratégies et informations commerciales, à l'identité de la clientèle du Client, etc.

20.2 Dans le cadre de leurs relations avec les Préposés impliqués dans l'exécution du contrat, les Parties prendront les accords contractuels nécessaires afin que ce Préposé soit tenu par une même condition.

20.3 La Partie qui reçoit des données confidentielles ne les utilisera qu'aux fins pour lesquelles elles ont été communiquées.

20.4 Après la résiliation de tous Contrats conclus entre les Parties, les Parties détruiront tous les documents et fichiers pertinents contenant des données confidentielles concernant ce bien ou ce service. Après la résiliation de leur relation contractuelle, les Parties continueront également de s'en tenir à l'obligation de secret de cet art. 18.

## F. Garantie et responsabilité

### 21. Pas de garantie pour le fonctionnement des Services

21.1 Renson peut suspendre temporairement ou non l'accès au Site web pour des raisons techniques ou autres, y compris la maintenance de l'Application ou de parties de celle-ci. L'Utilisateur accepte ces interruptions et renonce à tout dédommagement à cet égard.

21.2 L'utilisation de l'Application par l'Utilisateur implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites inhérentes à l'internet, y compris les technologies liées à des performances techniques, le risque d'interruption et, d'une manière plus générale, le risque propre au transfert de données sur l'internet. Suite à ce qui précède, Renson ou toute autre entreprise ayant accès à l'Application ne peut en aucun cas être tenue responsable des incidents suivants (liste non limitative et non exhaustive) :

- les informations disponibles dans l'Application qui n'ont pas été placées par Renson, en particulier, mais sans s'y limiter, les Données de l'Utilisateur ;
- toutes les conséquences d'un virus informatique, d'un bogue (erreur logicielle), d'une anomalie ou d'une panne.

### 22. Pas de garantie pour la compatibilité, la performance ou la pertinence de l'Application

22.1 Renson consentira les efforts nécessaires pour éviter l'interruption de ses Services. Si les Services cessent cependant en tout ou en partie de (bien) fonctionner, quelle qu'en soit la cause, Renson n'est pas responsable des dommages susceptibles d'en découler pour l'Utilisateur.

22.2 Renson ne garantit pas que l'Application peut être utilisée sans défaut avec toutes les versions ou les nouvelles versions de systèmes ou d'applications, en particulier, mais sans s'y limiter, certains types de navigateurs ou certains systèmes d'exploitation mobiles (iOS, Android, Windows Phone, etc.). Renson ne garantit pas non plus que l'Application fonctionne bien sur tous les appareils.

22.3 Renson ne garantit pas que les Services conviennent à l'utilisation visée ou que tous les défauts et vices pourront toujours être corrigés. L'Utilisateur accepte que les défauts et vices au niveau du fonctionnement des Services peuvent résulter du comportement d'un ou plusieurs tiers.

### 23. Responsabilité

23.1 La responsabilité de Renson en ce qui concerne le non-respect de ses obligations contractuelles ne peut être invoquée dans des cas fortuits ou de force majeure. La force majeure comprend notamment, sans s'y limiter, les situations d'urgence nationales ou locales, les actes ou négligences des autorités publiques, les actions des travailleurs (dont les grèves et lockouts), les bogues dans les logiciels de tiers, les pannes du réseau de (télé)communication, les pannes de l'internet, les défaillances matérielles et les actes ou négligences de tiers qui tombent en dehors du pouvoir de contrôle raisonnable de Renson (comme des livraisons tardives à Renson).

23.2 La responsabilité de Renson ne peut pas non plus être invoquée en cas de perte ou d'abus des données de connexion de l'Utilisateur par un tiers. Comme mentionné à l'art. 10, chaque Utilisateur est en effet responsable de la confidentialité de ses données de connexion.

23.3 La pleine responsabilité de Renson se limite en tout cas à un maximum de 250,00 € par Utilisateur, sans préjudice du caractère limité des garanties standard contenues dans la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson (voir art. 21 et 22).

23.4 Cette limitation de responsabilité n'est, à l'égard du Consommateur, pas d'application en cas de préméditation et de faute grave dans le chef de Renson ou de ses préposés. Cette limitation de responsabilité n'est, à l'égard du Professionnel, pas d'application en cas de préméditation dans le chef de Renson ou de ses préposés.

23.5 Renson ne peut être tenue responsable des dommages inhérents à l'utilisation ou à l'abus de l'internet (comme des interruptions et des virus).

23.6 Dans la mesure où l'exonération reprise dans cet article accorde à Renson un avantage qui excède les limites maximales légales du droit applicable, la limitation de responsabilité doit, dans cet article, être limitée à ces limites maximales.

## G. Garantie et conflits

### 24. Garantie en cas d'infractions par l'Utilisateur

24.1 L'Utilisateur préservera Renson en principal, intérêts et frais si Renson est confrontée à des actions de tiers qui résultent :

- de délits commis via l'Application ;

24.2 Le cas échéant, Renson informera l'Utilisateur sur-le-champ de l'action intentée et les parties se concerteront en ce qui concerne l'approche du litige.

### 25. Traitement des plaintes

25.1 Il n'y a pas de système alternatif de règlement des litiges. En cas de plaintes éventuelles, vous pouvez contacter le Prestataire de services de différentes manières, comme mentionné à l'art. 4.

### 26. Règlement extrajudiciaire des litiges de consommation

26.1 Le service de médiation pour le consommateur du SPF Économie peut recevoir toute demande de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le service de médiation pour le consommateur traitera la demande lui-même ou la transmettra à une institution qualifiée. En cas de litige, le Consommateur peut contacter le service de médiation pour le consommateur via ce lien : <http://www.mediationconsommateur.be>.

26.2 Dans les litiges à caractère transnational, le Consommateur peut également faire appel à la plateforme de règlement des litiges en ligne de l'Union européenne via ce lien : <http://ec.europa.eu/odr>.

## 27. Droit applicable et tribunal compétent

27.1 La relation entre les Parties est exclusivement régie par le droit belge en vigueur. La Convention de Vienne sur la vente est exclue à l'égard des Professionnels.

27.2 Les tribunaux belges exercent une juridiction exclusive.

27.3 Sauf dispositions légales contraires en vigueur, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire où Renson est établie sont exclusivement compétents pour traiter les litiges entre les parties. Sans préjudice de la clause de compétence précédente, le Prestataire de services peut décider librement d'introduire une action devant l'un des tribunaux compétents conformément à l'article 624 du Code judiciaire.

## H. Divers

### 28. Modification de la Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson

28.1 Renson se réserve le droit de modifier la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson à l'avenir. Le cas échéant, cela sera communiqué clairement à l'Utilisateur. Si l'Utilisateur n'est pas d'accord avec la version modifiée de la

Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson, il a le droit de clôturer totalement gratuitement son compte sur l'Application.

## 29. Pas de cession de droits

29.1 Le fait que Renson décide à un moment donné de ne pas invoquer l'une des clauses de la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson ou de la déclaration de confidentialité pertinente, ne vaut en aucun cas renonciation à ces dispositions.

## 30. Nullité

30.1 En cas d'invalidité ou de nullité d'une des dispositions de la présente Convention d'utilisation Applications et Plateformes Renson, les autres clauses restent intégralement d'application et contraignantes

---

© Intelix.eu, 2022 (Réf. BEC160NL - v. 0.7)